

LE « DÉLIRE SACRÉ » ENVAHIT L'ÉGLISE CATHOLIQUE

C'est un fait avéré dans l'Église que la Foi catholique est en baisse : ce n'est plus une chose à démontrer, l'évidence est là !... Or, chacun sait qu'à l'abaissement du niveau de la Foi correspond une montée des illuminismes chargée d'un merveilleux qui attire et qui séduit. De tels illuminismes se font particulièrement envahissants dans les temps antichristiques que nous traversons, qu'ils se présentent sous forme de groupements ou de mouvements pentecôtistes, charismatiques, apparitionnistes, révélationnistes, etc.

On entend clamer de tous côtés : « *L'Esprit a dit... Jésus a dit... La Vierge Marie a dit... Saint Michel a dit...* », alors que l'Esprit, pas plus que Jésus, pas plus que la Vierge Marie, pas plus que l'Archange Michel n'ont rien dit du tout ; ce qui donc éveille tout spécialement l'attention, (car les illuminismes ont été de tous les temps) c'est leur pullulement, l'importance qui leur est donnée et le manque de contrôle dont ils sont l'objet. Ce manque de contrôle permet aux ennemis de l'Église de susciter par leurs pouvoirs diaboliques, des faits mystiques pour ensuite les exploiter. En réalité, ces illuminismes mettent la religion catholique au rang des religions antiques : la rétrogradation est spectaculaire. C'est par de tels illuminismes que le judaïsme de la Loi a fait place au judaïsme mystique pervers.

On sait que Satan se présente avec une séduction antéchristique en « inspirateur mystique ».

Une question alors se pose : quels dangers représente pour notre temps **le déferlement des illuminismes** ?

I – ABROGATION DES ARTICLES 1399 ET 2318 DE L'ANCIEN DROIT CANON

Si le développement des illuminismes correspond toujours à un manque de foi, il faut cependant chercher ailleurs, pour bien rendre compte de ce qui se passe sous nos yeux stupéfaits, une raison de supplément. Elle nous est donnée, claire, précise, auréolée de la Souveraineté du Pontife Romain.

En effet, le Droit canon préparé par le saint Pape Pie X et publié par le Pape Benoît XV, comportait deux articles (1399 et 2318) relatifs aux messages de l'Au-delà et ces articles ont été **abrogés**.

— **Le canon 1399 interdisait de publier tout ce qui avait trait à des révélation, apparitions, prophéties, miracles. L'étude en était réservée à ceux qui dans la hiérarchie de l'Église, avaient reçu de Dieu même, le pouvoir du discernement des esprits.**

En **conséquence** de l'abrogation de cet article : n'importe quel « voyant », n'importe quel « entendant », n'importe quel « guérisseur », n'importe quel « prophète », peut, s'il se considère comme « privilégié » par l'Au-delà, publier sans « Nihil Obstat », sans « Imprimatur », sans aucune permission de l'Église, tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, tout ce qu'il guérit, tout ce qu'il prophétise. Il suffit qu'il se croie « en fil direct avec le ciel » pour envahir le monde de ses « productions mystiques ».

Une seule condition est « imposée » : ne pas mettre en danger la Foi et les bonnes mœurs. Nous verrons plus loin ce que vaut cette condition concernant la Foi.

En outre, et en vertu de l'abrogation du décret en question, toute permission est donnée aux catholiques de se rendre sur les lieux mêmes des apparitions non reconnues par l'Église et d'y organiser des « prières publiques ».

Comme précédemment est imposée la condition de respecter la Foi et les bonnes mœurs. Nous verrons aussi plus loin ce que vaut ce respect de la Foi.

— Le canon 2318 visait les censures ecclésiastiques applicables à ceux qui publiaient leurs « faits mystiques » sans autorisation de la hiérarchie de l'Église ; et à ceux qui se rendaient sur des lieux d'apparitions non reconnus par cette même hiérarchie.

En conséquence de l'abrogation de cet article, tout catholique n'est passible d'aucune censure ecclésiastique s'il enfreint les règles de l'article précédent. Et le Cardinal Ottaviani prend soin de donner cette précision : « Ceux qui auraient encouru les censures dont il est question au Canon 2318, seront comme en étant absous par le fait même de l'abrogation de ce Canon ».

— Voici maintenant les dates qui ont marqué l'abrogation des articles 1399 et 2318 du Droit canonique.

Le décret d'abrogation a été approuvé le **14 octobre 1966 par le Pape Paul VI** qui en a ordonné en même temps la publication. Cela s'est fait au cours d'une audience accordée au Pro-Préfet de la « Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi », cité ci-dessus, le cardinal Ottaviani.

Ledit décret a été donné à Rome le 15 Novembre 1966 avec les signatures du cardinal Pro-Préfet, et du Secrétaire Mgr Parente. Il a été publié dans les « Actes officiels du Saint Siège » (À.À.S.), le 29 décembre 1966.

Enfin, il est entré en vigueur le 29 mars 1967, c'est-à-dire trois mois après sa publication.

II. LES FAITS MYSTIQUES SE DÉVELOPPENT EN DEHORS DU CONTRÔLE DE L'ÉGLISE

De ce qui précède, on peut conclure que l'ensemble des faits mystiques, révélations, prophéties, miracles..., ne subit plus depuis le 29 mars 1967 **aucun contrôle valable** de la part de la hiérarchie de l'Église, il s'en est suivi une profusion de « productions mystiques » qui heurtent le sens de la Foi et le simple bon sens. Tout ce qui se présente comme venu tout droit du ciel, n'offre plus aucune garantie.

Alors nécessairement se pose la question : quelle est l'origine des faits mystiques dont nous sommes littéralement « abreuvés » ? Sont-ils de Dieu ? S'ils ne sont pas de Dieu, ils relèvent nécessairement du métapsychisme, c'est là un fait reconnu.

Mais cette réponse n'est pas suffisante pour expliquer le succès souvent prodigieux de certaines révélations ou apparitions. Le détraquage cérébral à lui seul ne draine pas des foules dans son sillage. Il faut une autre explication, et c'est saint Paul qui nous la donne lorsqu'il nous dit : « Nous n'avons pas seulement à lutter contre la chair et le sang, mais contre ces esprits de malice répandus dans les airs ». Autrement dit, il s'agit des hordes de Satan !

Et c'est ainsi que le non-contrôle de l'Église hiérarchique laisse au Prince des Enfers et de ce monde, les coudées libres pour accomplir son œuvre de mort ! On se sert de saint Paul contre saint Paul tel que cité ci-dessus, lorsqu'on va proclamant :

« N'éteignez pas l'Esprit. Ne méprisez pas les Prophéties, Mais examinez toutes choses, Retenez ce qui est bon » (Thess. v, 19 à 21).

Cela veut dire en réalité, N'éteignez pas l'Esprit à la condition qu'il soit l'Esprit de Dieu ; ne méprisez pas les prophéties à la condition qu'elles viennent du ciel. Examinez toutes choses à la condition que cela se fasse avec sérieux, avec compétence et selon la grâce accordée du véritable discernement des esprits. C'est justement cette grâce insigne qui manque à notre temps livré par une hiérarchie oublieuse de son droit de regard sur les faits mystiques, « aux esprits de malice qui errent dans le monde pour la perte des âmes ». (Prière à Saint Michel).

III – LES FAITS MYSTIQUES SONT NON SEULEMENT INCONTRÔLÉS, MAIS PROVOQUÉS

Mais ce qui aggrave la situation, c'est que les faits mystiques pullulants, non seulement ne subissent aucun contrôle véritable, mais encore sont provoquée par les ennemis du Christ et de Son Église, ceux que l'on peut dénommer les illuministes. Ces ennemis profitent justement du non-contrôle de la hiérarchie pour répandre leur venin mystique dans les milieux catholiques, et l'on peut dire qu'ils réussissent parfaitement !!!

Il n'est que de lire les auteurs ésotéristes pour comprendre que le déploiement des illuminismes est lié intimement au complot dressé contre l'Épouse de Jésus Notre-Seigneur. Ainsi l'année qui a précédé l'abrogation des articles 1399 et 2318 du Droit Canon de Pie X et de Benoît XV, l'auteur ésotériste Salémi a écrit :

« ...Tous ceux qui aujourd'hui ont eu, ont, ou auront le privilège [?] d'avoir une Révélation, se doivent [?] d'en témoigner publiquement », (en caractères plus noirs dans le texte)...

« C'est une obligation » (en caractères plus noirs dans le texte), car « la lumière ne doit pas être mise sous le boisseau », mais sur un chandelier pour que tout le monde puisse la voir et être éclairés (Matth. v, 15). Voilà le véritable sens de cette parole (???) (*Fenêtre sur la Lumière*, p. 42-43).

Ce même auteur rêve de substituer à l'Église de Pierre, autrement dit : l'Église du Christ, une autre église qu'il appelle à la suite de tous les Johannistes, « l'Église de Jean », c'est-à-dire l'Église de l'Amour. Et cette autre Église qui n'est rien moins que luciférienne, fait régner en son sein l'illuminisme sans lequel elle n'est plus rien : aussi est-elle essentiellement « charismatique ».

Comme les deux églises s'enchevêtrent du fait du non-contrôle par la hiérarchie catholique des faits mystiques, le charisme change de sens en nos propres milieux et la confusion règne. Au lieu de demeurer le « don gratuit d'ordre surnaturel, conféré plus pour le bien d'autrui que pour celui qui en est gratifié, et qui peut revêtir des aspects extraordinaires, voire miraculeux », (R.P. Philibert de St Didier O.F.M. cap., *Interrogation sur la Pentecôtisme ?* p. 4), le charisme devient une sorte de gourmandise spirituelle dont on se gave et dont l'utilité est parfaitement contestable : c'est ainsi que l'on ne voit pas bien le degré d'utilité ni pour autrui, ni pour lui-même, dans les vocalises de Mr MEHAT (professeur de Grec à l'Université de Nancy), en prière « glossolalique » :

« Et comme un liquide qui commence à bouillir dans une casserole trop pleine, je ne sais quoi monta de mon cœur à mes lèvres et déborda. Je m'entendis dire un " ah " prolongé puis " oh " sur deux notes, à l'unisson, me semblait-il, de l'assemblée.

Je m'arrêtais, surpris. Mais la prière revenait, avec ses deux notes et ses deux voyelles, bientôt soutenue par une forte aspiration : " ah !... oh !... " Puis des syllabes se formèrent, toujours avec les voyelles a et o, et des consonnes, uniquement des liquides : m, n, l, r, quelque chose comme " amanalomona "... J'essayai d'autres consonnes. En vain, tout en moi s'arrêta » (Cité par F.D.L.F., *Encore le faux Renouveau charismatique*, n° 54, p. 379).

Tout commentaire est évidemment superflu !!!

Et il est important de signaler que la provocation occulte de faits mystiques se fait par le moyen de l'**initiation** ou « **sacrement du diable** ». Par l'initiation, le « guide » en possession de « pouvoirs lucifériens » fait passer la « grâce diabolique » en la victime choisie et il s'ensuit

des effets assurés sous forme de charismes : visions, locutions, messages destinés au monde entier assortis de menaces pour les opposants.

La conclusion s'impose : c'est justement l'illuminisme de l'enfer qui nous envahit de toutes parts, pour la simple raison qu'il est incontrôlé par la hiérarchie catholique et suscité par les ennemis de l'Église du Christ. La vraie mystique, celle de nos grands contemplatifs, celle des véritables « voyants » des grandes apparitions mariales reconnues par l'Église etc. est tout à l'opposé, et selon le mot si juste de Jean Vaquié « spontanée et disciplinée » (*Lecture et Tradition* n° 84-85, « Le danger hindouiste », p. 38).

Retenons bien ces deux termes : ils sont essentiels pour caractériser la « vraie mystique », celle qui vient de Dieu et qui enrichit l'Église.

IV – NOS FAUSSES MYSTIQUES S'APPARENTENT AU « DÉLIRE SACRÉ » DES RELIGIONS ANTIQUES

Il est bien évident que l'illuminisme de toutes nos fausses mystiques nous fait rétrograder de manière insoupçonnée. Il nous met en effet au niveau des religions du paganisme antique, dont « tous les dieux », nous dit le Psaume « sont des démons ». (Ps xcv, 5). Ce qui est en train de nous revenir, ce sont les anciens « oracles » des Pythies et des Sibylles, de tous les devins et devineresses.

Par la bouche de ces « possédés », les démons faisaient savoir ce qu'ils voulaient et ordonnaient, c'est ce que l'on appelle « le délire sacré ». On sait à quelles horreurs, à quelles cruautés, ces oracles conduisaient. Pour s'en rendre compte, il n'est que de citer l'auteur du livre de la Sagesse qui synthétise de la manière la plus frappante, les méfaits diaboliques des mœurs des païens :

« Célébrant des cérémonies homicides de leurs enfants et des mystères clandestins, ou se livrant aux orgies furieuses des religions exotiques, ils ne gardent plus rien d'honnête ni dans la vie ni dans le mariage. L'un tue l'autre par la trahison ou l'outrage par l'adultère. C'est partout un mélange de sang et de meurtre, de vol et de fraude, de corruption et de déloyauté, de rébellion et de parjure, de persécution des gens de bien, d'oubli des bienfaits, de souillure des âmes, de perversion des sexes, d'instabilité dans les unions, d'adultère et d'impudicité » (Sap. xiv, 23 à 27).

Voici un autre passage du livre de la Sagesse relatif aux mœurs des habitants du pays de Chanaan. L'auteur s'adresse à Dieu :

« Vous les aviez en horreur, à cause de leurs actions détestables, de leur magie et de leurs rites impies, de leurs meurtres cruels d'enfants, de leurs festins d'entrailles, de chair et de sang humain, de leurs initiations aux mystères orgiaques, et des crimes des parents commis sur des êtres sans défense » (Sap. xii, 4-6).

Quels peuples ont donc ces mœurs ? Ceux de l'empire assyro-babylonien, ceux de l'Égypte, ceux de la Perse, ceux de l'Europe, ceux d'Amérique (Mayas, Aztèques, etc.), et même le peuple d'Israël oublieux de son Seigneur. Ces peuples avaient donc des démons pour dieux et leurs devins étaient chargés de transmettre les « ordres divins ». Ces médiums en pratiquant « le délire sacré », pratiquaient ce que nous appellerions de nos jours « la fausse mystique », c'est-à-dire une mystique à la fois inspirée par le Démon et « informée » par le psychisme et le métapsychisme de qui reçoit le message de l'Au-delà.

Comme les fausses mystiques sous forme de visions, de révélations, de mouvements charismatiques, etc., déferlent actuellement dans les milieux catholiques, on peut dire que « le délire sacré » est très en vogue parmi nous. Citons pour seul exemple de nouvelle sibylle, la **Mamma Rosa de San Damiano** : elle transmettait les « ordres divins » relatifs à l'envoi de

jeunes « en religion ». On assure que des centaines de vocations « tombées du ciel » ont rempli des couvents. Lesdits « ordres divins » se montraient extrêmement précis, tel celui-ci : « La Vierge (?) a dit que telle jeune fille s'en aille à tel Carmel ». C'est ainsi que des « cars de pèlerinage » en direction de San Damiano ramenaient des vocations religieuses écloses dans le ciel de l'Italie !...

Et tout cela sans aucun contrôle des hautes instances de l'Église !...

On peut en conclure que la religion du Christ est littéralement étouffée par les courants issus de ce que l'on peut appeler « le nouveau délire sacré », celui même des religions diaboliques de l'antiquité que le Sacrifice Rédempteur de Jésus notre Sauveur a pu Seul endiguer.

Mais l'Église n'arrête plus ce délire !!!

V – LE DÉLIRE DE LA FAUSSE MYSTIQUE À PERVERTI LE JUDAÏSME DE LA LOI

À ce point de notre exposé, il est important de parler du parallélisme frappant qui existe entre l'évolution charismatique de l'Église catholique et l'évolution du peuple juif après la destruction du Temple de Jérusalem.

Lisons au sujet de cette dernière évolution ce que nous dit Jean Vaquié dans son article intitulé, « Le danger hindouiste » :

« La mise à sac du Temple de Jérusalem par Titus avait entraîné la disparition du Sacerdoce d'Aaron puisque le culte ne pouvait se pratiquer que dans le Temple. Il ne resta, de l'ancienne organisation, que celle des Synagogues, qu'il fallut d'ailleurs compléter par celle du rabinat. Les juifs pieux se réfugièrent alors dans un mysticisme qu'ils recherchèrent avec un zèle tout à fait intempestif et que même ils provoquèrent par des moyens artificiels donc illicites. Cette nouvelle mystique restait en outre incontrôlée puisqu'il n'y avait plus de sacerdoce d'institution divine pour exercer sur elle une surveillance.

Par conséquent, les données mystiques recueillies par les contemplatifs de la Diaspora ne présentent aucune garantie. Avec quelles « entités » se mettaient-ils ainsi en contact spirituel ? Ils se mettaient en contact d'abord avec leur propre métapsychisme comme toujours, et puis aussi avec ces esprits dont saint Paul nous parle quand il dit : « Nous n'avons pas seulement à lutter contre la chair et le sang, mais contre ces esprits de malice répandus dans les airs » (op. cit. p. 30).

Il en est résulté un ensemble de courants mystiques comportant visions, extases, etc. De nombreux recueils ont consigné ces faits « charismatiques » issus de la fausse mystique provoquées et « incontrôlée ».

Peu à peu le judaïsme officiel de la Loi et des Synagogues est passé sous l'influence du développement du judaïsme mystique, au plan d'un véritable panthéisme, oublieux du monothéisme de la loi juive : le créateur a dû laisser place à la créature.

Retenons à ce sujet ce mot capital de Jean Vaquié :

« C'est indubitablement par l'invasion de la fausse mystique que la première Religion de l'humanité... a été pervertie » (op. cit. p. 38).

On peut ajouter en faisant la transposition nécessaire : c'est indubitablement par l'invasion de la fausse mystique « provoquée » et « incontrôlée » que la Religion catholique se pervertit de jour au jour. Bien sûr il n'y a pas que cette fausse mystique qui soit l'agent de perversion : il y faut notamment ajouter l'invasion de la **GNOSE** qui fausse la doctrine. Mais il n'en est pas moins évident que l'actuel « délire sacré » se fait d'autant plus envahissant et pervertissant, qu'il est « animé » par une « influence » qui vient tout droit de l'Enfer.

VI – SATAN, ANGE DE LUMIÈRE, INSPIRATEUR MYSTIQUE

Une question alors se pose : pourquoi parler d'une influence diabolique à propos de visions, locutions, prophéties, messages, etc. qui semblent – à condition de ne pas trop approfondir les textes qui les transcrivent – conformes à la Foi catholique ?

C'est là un problème important, car il dérouta nombre d'âmes gourmandes de « célestes » merveilles.

Il faut bien se persuader que les faits mystiques, s'ils ne relèvent pas de Dieu, et seule l'Église peut le dire, relèvent en premier lieu du psychisme, du métapsychisme de la personne dite « privilégiée ». S'ils prennent une consistance importante, s'ils entraînent des mouvements de foule, etc. ils relèvent alors du démon. Or, celui-ci, ainsi que le précise bien un ancien franc-maçon

« ne se présente jamais comme tel ; et c'est un enfantillage de le croire ; il se dissimule toujours en Ange de Lumière, en Consolateur, en Esprit de Vérité. Ce Père du Mensonge devient un apôtre de la Paix, un Inspirateur mystique, un Prince de la Science. Mais gare à ceux qui... entrent peu à peu en contact avec lui » (Marquès-Rivière, *La Trahison spirituelle de la Franc-maçonnerie*, p. 238).

Ange de Lumière, consolateur, Esprit de Vérité, tout cela va de pair avec un « langage » proprement catholique (en dehors d'énormités qui font reconnaître l'origine diabolique).

Mais, comment le Démon peut-il se faire l'inspirateur mystique d'âmes qui croient l'objet des faveurs du Ciel ?

Tout simplement, ainsi que nous l'avons vu plus haut, par ce qu'il est convenu d'appeler « **le Sacrement du diable** », l'**initiation**. Il y a rencontre avec un personnage occulté, et acquiescement sous forme d'un rite : prière ou geste ou simple « oui » à son influence.

Sans que l'âme convoitée s'en rende compte, elle se met sous l'influence d'un « **guide** » qui exerce sur elle son pouvoir diabolique au moyen d'un **rite**. La marque assurée de l'influence de ce rite est ce que l'on appelle « l'efficacité automatique ». Rappelons le mot de Guénon :

« Le rite est toujours efficace quand il est accompli régulièrement. Peu importe que son effet soit immédiat ou différé... Il vaut toujours et ne se renouvelle jamais. »

Quand on parle d'efficacité automatique, on pense entre autres exemples tels que le Maçonisme, le Protestantisme, le socialo-communisme...à l'hitlérisme. Dans leur livre *Le Matin des Magiciens*, Pauwels et Bergier citent à propos du Führer un texte caractéristique de Denis de Rougemont :

« Je l'ai entendu prononcer un de ses grands discours. D'où lui vient le pouvoir surhumain qu'il développe ? Une énergie de cette nature, on sent très bien qu'elle n'est pas de l'individu et qu'elle ne saurait se manifester qu'AUTANT QUE L'INDIVIDU NE COMPTE PAS, N'EST QUE LE SUPPORT D'UNE PUISSANCE QUI ÉCHAPPE À NOTRE PSYCHOLOGIE. Ce que je dis là serait du romantisme de la plus basse espèce si l'œuvre accomplie par cet homme – et j'entends bien par cette puissance à travers lui – n'était une réalité qui provoque la stupeur du siècle. »

Les auteurs du livre ajoutent :

« C'est à l'origine un pauvre bonhomme agité par une forte passion patriotique et sociale. Il s'emploie au degré inférieur : son rêve a des frontières. MIRACULEUSEMENT, LE VOICI PORTÉ EN AVANT, ET TOUT LUI RÉUSSIT. »

Comprenons ce qui s'est passé : Hitler a reçu « le Sacrement de l'initiation ». C'est grâce à l'efficacité de ce « Sacrement » qu'il provoque « la stupeur du siècle » !

Quand il s'agit d'exprimer l'efficacité due au rite du « Sacrement pentecôtiste », les Rana-ghan, dans leur ouvrage, *Le Retour de l'Esprit*, sont intarissables :

« [...] lorsque ces gens de Pittsburgh [il s'agit des premiers pentecôtistes catholiques] décrivent l'expérience qu'ils ont eue du “ baptême dans l'Esprit-Saint ”, ils parlent d'une conscience nouvelle de l'amour de Dieu [...] Jésus leur devint familier d'une manière nouvelle, et ils étaient à l'aise en s'approchant de Lui comme Seigneur et frère, si grande était leur conscience de Sa proximité. Leurs prières devinrent spontanément louange à Dieu, et le désir de prier grandit en eux.

Soudain, la Bible eut un nouvel attrait pour eux.

[...] Une foi nouvelle les comblait.

[...] En même temps que cette merveilleuse transformation intérieure, ils reçurent plusieurs ou même tous les dons du Saint-Esprit. Ce sont les charismes qu'on trouve en grande abondance dans l'Église primitive

[...] Ils reçurent encore un autre don. Celui-là semble très étrange C'est le don des langues. On peut le décrire comme la louange de Dieu en un langage nouveau, un langage que celui qui le profère ne comprend pas, tout en le parlant...

Habituellement, cette prière est inintelligible, et pourtant elle a un style, un vocabulaire, une série d'inflexions qui dénotent un langage vraiment humain » (pp. 25, 26, 27).

Autre témoignage :

« [...] On m'imposa ensuite les mains (rite initiatique) et, bien que je n'aie pas reçu le don des langues cette première nuit, tant de choses commencèrent à arriver que j'eus la certitude de la puissance du Saint-Esprit. Je me sentis tout a coup conduit avec force vers la Bible. L'Écriture me semblait transparente. La prière devint une vraie joie. Le sentiment que j'avais de la présence et de l'amour de Dieu était si fort que je me souviens être resté assis une demi-heure dans la chapelle, riant de joie à la pensée de l'amour de Dieu » (p. 63).

Encore ce témoignage :

« Quand j'essayai de parler... je m'aperçus que je ne formais que des sons inintelligibles, comme un muet qui essaierait de s'exprimer » (p. 35).

Que valent tous ces effets dus à la puissance d'un rite non reconnu par l'Église catholique ?

L'efficacité n'est pas le critère infaillible de l'origine surnaturelle. Étant donné le contexte de la naissance du mouvement pentecôtiste en milieu protestant, l'origine ne peut être divine. En ce cas l'efficacité prouve l'origine diabolique.

L'efficacité du Pentecôtisme comme de tous les mouvements Charismatiques, est le signe manifeste d'une influence, d'une grâce extrêmement puissante puisqu'elle est capable de transformer un être sur le plan physique, psychique, moral, religieux sans que cet être ne fasse le moindre effort, sinon celui de se prêter au rite initiatique : une telle « grâce » est aussi capable de développer des mouvements à l'échelle de la planète !

C'est ainsi que se sont développés des mouvements tels que ceux suscités par les apparitions d'Amsterdam, de San Damiano, de Garabandal, etc. et par les révélations faites à Don Gobbi, fondateur du Mouvement Sacerdotal Marial, à Marie-Paule Giguère, fondatrice de l'Armée de Marie.

Don Gobbi reconnaît que son mouvement s'est « répandu dans le monde entier, selon des proportions et une profondeur humainement inexplicable » (*La Vierge à ses fils de prédilection, les prêtres*), ce qui ne veut pas dire nécessairement : divinement explicables !!!...

VII – UNE TELLE EFFICACITÉ EST-ELLE NUISIBLE ?

Terminons par cette question : une telle efficacité est-elle nuisible ?

La réponse est parfois délicate lorsqu'il s'agit notamment de faits mystiques tels ceux par exemple des apparitions et révélations que nous venons de citer, tels ceux aussi du *Mouvement pentecôtiste*. C'est que le faux Ange de Lumière se « surpasse » en déployant de merveilleux effets qui séduisent et servent d'excellents appâts. Il n'est pour s'en rendre compte que de lire l'Abbé Caffarel dans son ouvrage intitulé : *Faut-il parler d'un pentecôtisme catholique ?*.

« Un surcroît de vie divine » (?), la « découverte de l'Hôte intérieur », « une prière vivante et joyeuse », « l'amour de l'Écriture Sainte », « l'attachement à l'Église », « l'élan missionnaire », « parfois une expérience de délivrance (sur le plan moral, psychologique, physique) », enfin « les charismes » : prophétie, discernement des esprits (?), pouvoir de guérir, parler en langues, don d'interprétation, etc.

Bref, de quoi renouveler la face de la terre !...

Mais au dépit de toutes ces « merveilles », la réponse à la question ci-dessus posée est formelle : **il y a danger, il y a grand, très grand danger !** On ne souvient de ce mot de saint Ignace, grand expert en l'art du discernement des esprits :

« C'est le propre de l'ange mauvais, qui se transforme en ange de lumière, de commencer par les sentiments de l'âme dévote et de terminer par les siens. »

Écoutons l'ancien franc-maçon cité plus haut, nous parler de l'influence des démons. Faisant suite à une évocation des « êtres de ténèbres qui se déguisent en anges de lumière », Marquès-Rivière écrit :

« Certains souriront à de telles affirmations. Ils ignorent la puissance démoniaque de ce que j'appelle les mondes magiques, qui entourent la terre comme un filet invisible... Des êtres de ténèbres peuplent ce plan de perdition, hostile à l'homme. C'est de ces mondes que viennent les instructeurs, les guides, les conducteurs astraux... ; ce sont ces " démons " qui inspirent les Loges Secrètes et les groupes ésotériques et c'est un profond mystère d'iniquité. Je l'ai approché, j'en ai senti la pestilence et, dussé-je paraître fou ou illuminé, j'en dénonce ici **la réalité et l'existence** (...).

Le profond mystère des démons qui sont " déchaînés " pour un temps, semble correspondre à une redoutable réalité... Les dangers sont grands, les risques redoutables et la mort spirituelle n'est pas un vain mot » (*ibid.*).

La fausse mystique en effet est dangereuse par son origine diabolique. C'est à elle que l'on doit les « sacrifices humains ». Ceux-ci remontent aux origines les plus lointaines. Une antique légende symbolisait le Démon homicide sous les traits du dieu Moloch dont la forme monstrueuse était celle d'un homme à face de taureau. Il recevait dans ses bras trop longs des victimes humaines (surtout des enfants) appelées à être consumées par la feu allumé à l'intérieur de la statue de métal.

C'est bien au Démon homicide que l'on doit l'extermination des 750.000 bohémiens rapportée dans le livre déjà cité, *Le Matin des Magiciens*. Il s'agissait de « sacrifices rituels », accomplis par les membres du groupe Thulé :

« Les membres du groupe Thulé devaient recevoir la domination matérielle du monde, ils devaient être protégés contre tous dangers, et leur action s'étendrait sur mille années, jusqu'au prochain déluge. Ils s'engageaient à mourir de leur propre main s'ils commettaient une faute qui romprait le pacte et à accomplir des sacrifices humains. L'extermination des bohémiens (750 000 morts) ne semble avoir que des raisons "magiques" Wolfram von Sievers fut désigné comme l'exécuteur, le bourreau sacrificiel, l'égorgeur rituel... »

On s'est souvent étonné de l'indifférence des chefs suprêmes de l'assassinat, au cours du procès de Nuremberg. Une belle et terrible parole que Merrit place dans la bouche d'un de ses héros, au cours de son roman, *Les Habitants du Mirage*, peut aider à comprendre cette attitude :

« J'avais oublié, comme je les oubliais chaque fois, les victimes du sacrifice, dans la sombre excitation du rituel... » (pp. 437-438).

On sait que Hitler était lié à la société secrète de Thulé. Il était donc avide de sacrifices humains, il les accumule lorsqu'il se sait vaincu :

« Hitler, écrivent nos auteurs du livre précité, fait régner la mort : il prescrit la destruction totale de l'Allemagne, il fait exécuter les prisonniers, condamne son ancien chirurgien, fait tuer son beau-frère, demande la mort pour les soldats vaincus... Hitler demande du sang, envoie ses dernières troupes au sacrifice : " les pertes ne semblent jamais assez élevées ", dit-il. Ce ne sont pas les ennemis de l'Allemagne qui gagnent, ce sont les forces universelles qui se mettent en marche pour noyer la terre... Il ne reste en mourant qu'à appeler le grand déluge. Hitler fait un sacrifice à l'eau : il ordonne que l'on noie le métro de Berlin où 300 000 personnes réfugiées dans les souterrains périssent. C'est un acte de magie imitative : ce geste déterminera des mouvements d'apocalypse dans le ciel et sur la terre » (*ibid.*, p. 411).

Le dieu Moloch est bien vivant parmi nous : les « **crimes rituels** » sont partout répandus. Il en est de particulièrement spectaculaires, tels les innombrables suicides obligés par puissance occulte en GUYANA dans la secte des illuminés du Temple du Peuple (novembre 1978), tels aussi les « sacrifices » actuels de plus de cinquante mille enfants iraniens que l'imam KHOMEINY a envoyé se battre à la frontière de l'Irak.

Un article de *Paris-Match* fait parler de jeunes victimes :

« On est venu nous dire que les enfants devaient partir à la guerre, qu'ils devaient faire le sacrifice de leurs vies. Des mollahs sont venus le dire, même un ayatollah est venu dans notre ville, pour nous parler de la part de l'Imam qui avait vu et entendu Dieu en rêve » (22 juillet 1983).

Le cruel Imam avait « vu » et « entendu » son cruel dieu : cela lui a suffi. Nous sommes véritablement au niveau du « délire sacré ». Comprenons alors le sens illuministe de ces mots de Khomeiny :

« le sang de nos jeunes enfants lavera notre pays de ses souillures ». (*ibid.*).

Mais c'est justement ce jeune sang qui souille plus encore l'Iran !

Le « dieu de l'enfer » doit aussi se repaître des enfants victimes de l'avortement que des lois criminelles dictées par les Hauts Illuminés, autorisent et favorisent insidieusement dans les

pays livrés à leur pouvoir. S'ajoutent encore des guerres, des révolutions, des actes de terrorisme, des épidémies provoquées, des accidents de voiture, d'avion, provoqués eux aussi, etc. etc. Tout cela a pour but de nourrir la voracité du Moloch des temps modernes.

Ce dernier révèle sa prédilection pour les chrétiens :

« Au Tchad, selon le témoignage de missionnaires canadiens (*Globe and Mail*, 26-10-7-4), les rites ancestraux et les sacrifices humains sanglants sont de nouveaux en honneur. Des centaines de chrétiens ont servi de victimes : ils ont été brûlés vifs » (*Bonum certamen*, n° 24, mars-avril 1976).

Qui peut dire à quels excès criminels seront un jour amenés ceux qui, à travers des illuminismes même d'apparence chrétienne, se mettent peu à peu en contact avec le Démon homicide ?... Et lorsqu'il s'agit de « tuer », les moyens ne manquent pas. On peut « pulvériser » sa victime, ou la discréditer, ou la salir, ou l'annihiler, ou comble du comble, l'utiliser au profit du Démon !!!

La fausse mystique est particulièrement dangereuse pour l'âme, car elle vise directement la Foi dont elle abaisse le niveau de manière à la dégrader progressivement jusqu'à son anéantissement et son remplacement par la foi-confiance des protestants : la sensibilité, la sentimentalité prennent le pas sur la vraie foi. La religion devient religiosité. Ce n'est plus la nuit qui s'ouvre à la lumière, c'est la lumière qui se fait ténébreuse : l'esprit s'obscurcit, l'âme se croit dans les « demeures élevées » alors qu'elle rampe au niveau de l'infernal serpent.

Et comme nous sommes à une époque où l'on ne reconnaît plus le démon (la démonologie n'est plus science religieuse officielle), où l'on se tait sur lui, où l'on rit de simplement penser à lui, parler de lui, où l'on a si peu de prêtres ou religieux compétents dans le domaine de la démonologie, où les études sur l'occultisme ont été retirées des Séminaires, où l'on transforme la prise de conscience d'une « possession intérieure » en une maladie relevant de la psychiatrie, où ne se pratique plus la véritable « discernement des esprits »...on voit dans quel abîme se précipitent les âmes qui « ignorantes » ou « imprudentes » selon le mot de saint Jean de la Croix, se laissent entraîner dans les nouvelles formes de sorcellerie que représentent tant de faits charismatiques provoqués par les forces occultes et incontrôlés par la hiérarchie de l'Église.

À partir du moment où se franchit le seuil de l'univers occulte des fausses mystiques, le pire peut arriver. Cela commence par des dons ineffables : enthousiasme et brûlante ardeur, libération des complexes, parfois des vices, dons de prophétie, de guérison, de glossolie, etc. Puis cela ne poursuit selon une évolution parallèle à l'évolution provoquée par la drogue, pour se terminer dans des « plaisirs démoniaques » pouvant conduire à plus ou moins longue échéance à la folie, à l'homicide, au suicide !

CONCLUSION

Le jeu est assurément dangereux pour les chrétiens de se laisser prendre au piège des locutions, des visions, etc. suscitées par le Démon. Céder à des voix, à des apparitions, etc. que l'on croit sans preuves suffisantes, venues du ciel et qui en réalité peuvent surgir de l'enfer, c'est aider le Démon à poursuivre son œuvre de mort, lequel se sert en nos temps antichristiques, libres à l'égard du contrôle de l'Église, d'une profusion de faits mystiques comme d'un moyen d'autant plus apprécié par lui, qu'il fait croire aux âmes happées par son souffle qu'elles sont « privilégiées ». Cela lui permet de se déployer à sa manière tout en perfidie : souple, séduisante, onduleuse, étouffante, venimeuse enfin

Ne risquons pas de nous heurter un jour à la sévérité de Jésus Notre Sauveur :

« Ils seront nombreux à me dire en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas fait de prophéties en Votre Nom ? N'avons-nous pas chassé les démons en Votre Nom ? En Votre Nom, n'avons-nous pas accompli quantité de prodiges ?

Et alors Je leur déclarerai hautement : " JAMAIS JE NE VOUS AI CONNUS " »
(Matth. VII, 22-23).

Yaël de Sainte-Marie
(Mlles Lebaindre & Grandjean)

TABLE DES MATIÈRES

LE « DÉLIRE SACRÉ » ENVAHIT L'ÉGLISE CATHOLIQUE	1
I – ABROGATION DES ARTICLES 1399 ET 2318 DE L'ANCIEN DROIT CANON	1
II. LES FAITS MYSTIQUES SE DÉVELOPPENT EN DEHORS DU CONTRÔLE DE L'ÉGLISE	2
III – LES FAITS MYSTIQUES SONT NON SEULEMENT INCONTRÔLÉS, MAIS PROVOQUÉS	3
IV – NOS FAUSSES MYSTIQUES S'APPARENTENT AU « DÉLIRE SACRÉ » DES RELIGIONS ANTIQUES	4
V – LE DÉLIRE DE LA FAUSSE MYSTIQUE À PERVERTI LE JUDAÏSME DE LA LOI	5
VI – SATAN, ANGE DE LUMIÈRE, INSPIRATEUR MYSTIQUE	6
VII – UNE TELLE EFFICACITÉ EST-ELLE NUISIBLE ?	8
CONCLUSION	10
TABLE DES MATIÈRES	12

***Document réalisé
par les Amis du Christ Roi de France.***

***Nous soumettons
tous nos documents
aux lois du copyright chrétien :
nos documents peuvent être
librement reproduits et distribués,
avec mention de leur provenance.***

**A.C.R.F.
B.P. 2
44140 Aigrefeuille-sur-Maine
France**

**www.a-c-r-f.com
wm.acrf@free.fr**